

**Arrêté N° 2024-216 portant nomination de M. Willy BEAUVALLET,
en qualité de chargé de mission « Personnels, action sociale et ressources budgétaires »**

Le Président par intérim de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés et notamment ses articles 37 et 38 ;
Vu la délibération N°2021-30 portant élection de M. James WALKER en qualité de vice-Président du Conseil d'administration ;
Vu l'arrêté 2021-64 du 1^{er} mars 2021 portant nomination de M. Willy BEAUVALLET Vice-président en charge des personnels, de l'action sociale et des ressources budgétaires ;
Considérant la démission de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université Lyon 2, à compter du 18 juin 2024, la période d'intérim et la fin de mandat du Vice-président en charge des personnels, de l'action sociale et des ressources budgétaires en résultant ;
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du pilotage de la politique de l'établissement relative aux personnels, à l'action sociale et aux ressources budgétaires au sein de l'Université,

Arrête :

- Article 1 :** Monsieur Willy BEAUVALLET, Maître de Conférences, est nommé chargé de mission « Personnels, action sociale et ressources budgétaires ».
- Article 3 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 4 :** La mission prend effet à compter du 18 juin 2024, et donne lieu à une équivalence horaire de 10hETD par période d'un mois de réalisation de ladite mission.

Fait à Lyon, le 18 juin 2024

James WALKER